

## **Article 1 - Champ d'application des conditions générales de vente**

Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes de séjours réalisées sur le site [www.les-blaches.com](http://www.les-blaches.com). Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients.

Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui-même et toute personne participant au séjour.

Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions générales sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours. Elles peuvent également être obtenues sur simple demande écrite adressée au siège de l'établissement.

## **Article 2 - Conditions de réservation** 2.1 Prix et règlement

Le prix des séjours est indiqué en euros, TVA comprise. L'attention du client est attirée sur le fait que n'est pas comprise dans le prix la taxe de séjour.

Pour les réservations location : Toute location est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du montant total du séjour. Un acompte de 30 % vous sera demandé à la réservation et le règlement du solde de la location devra intervenir au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée.

Pour tout retard non signalé, la location devient disponible 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de réservation. Passé ce délai, et en l'absence de message écrit, la réservation sera nulle et l'acompte restera acquis à la direction du camping.

## 2.2 Modification de réservation

Aucune réduction ne sera effectuée en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

## 2.3 Annulation

Toute réservation non soldée conformément aux conditions générales de vente sera annulée.

Aucun remboursement des sommes versées (acompte, solde) ne sera effectué en cas d'annulation ou de départ anticipé.

**Aucun remboursement des sommes versées (acompte, solde) ne sera effectué en cas d'annulation**

## 2.4 Rétractation

Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du Code de la consommation).

Ainsi, pour toute commande d'un séjour auprès du camping, le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

## **2.5 Assurance annulation**

Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation. Ce contrat vous offre une garantie annulation qui permet d'obtenir le remboursement des sommes versées en cas d'annulation de votre séjour ou de départ anticipé sous certaines conditions (maladie, accident...).

Tarifs assurances :

- Location Mobil- Homes : 3.40 % DU MONTATN TOTAL DU SEJOUR

## **Article 3 - Déroulement du séjour** 3.1 Arrivées et Départs

En location et en camping : les arrivées s'effectuent à partir de 16 h, les départs s'effectuent avant 10 h, n'importe quel jour de la semaine.

## 3.2 Caution

Une caution de 250 euros par hébergement vous sera demandée le jour de votre arrivée. Elle vous sera remboursée le jour de votre départ, pendant les heures d'ouverture de la réception de 8h à 12h, après un état des lieux. La facturation d'éventuelles dégradations viendra s'ajouter au prix du séjour ainsi que le nettoyage de 50 € si vous ne laissez pas l'hébergement dans un état de parfaite propreté. Si vous ne pouvez être présent lors de l'état des lieux, la caution vous sera retournée par courrier dans un délai de 8 jours après votre départ

## 3.4 Animaux

Les animaux sont acceptés avec un carnet de vaccination à jour et doivent être tenus en laisse.

## 3.5 Règlement intérieur

Comme la loi l'exige, vous devez adhérer à notre règlement intérieur, déposé à la préfecture, affiché à notre réception et dont un exemplaire vous sera remis sur demande.

## **Article 4 - Responsabilité**

Le Camping décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur-caravanier qui seraient de son propre fait ; une assurance pour votre matériel en matière de responsabilité civile est obligatoire (FFCC, ANWB, ADAC...).

## **Article 5 - Droit applicable**

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du Tribunal de grande instance ou du tribunal de commerce de Aubenas